

PÈRE CYRILLE ARGENTI

# QUELLE ÉGLISE POUR L'UNITÉ CHRÉTIENNE ?

## 2. UNE MOSAÏQUE D'ÉGLISES SŒURS

*Ces textes sont adaptés des émissions radiophoniques du Père Cyrille Argenti, diffusées sur Radio-Dialogue, radio œcuménique marseillaise dont il fut l'un des fondateurs.*

*Livret n° 33*

*Copyright : Radio-Dialogue 2009*

## LE SENS DE L'ÉGLISE LOCALE

C'est l'Église locale et ses liens avec les autres Églises qui fondent à la fois la liberté et l'unité dans l'Église. Ce point est donc extrêmement important.

### **La liberté des Églises locales dans la conciliarité**

La liberté des Églises locales s'appuie sur le huitième canon du troisième concile œcuménique, le concile d'Éphèse, en 432. À l'époque, les princes d'Antioche ayant réussi à conquérir l'île de Chypre, le patriarcat d'Antioche désirait en profiter pour étendre son autorité sur cette Église et y ordonner le métropolitain ainsi que les évêques. Les évêques de Chypre ayant protesté, le conflit fut porté devant le troisième concile œcuménique qui trancha en faveur de l'Église de Chypre, dans un magnifique canon qui affirme que les évêques de l'Église de Chypre devaient continuer à élire et à ordonner eux-mêmes leurs successeurs, ainsi que les métropolitains (ou les archevêques) « afin que l'Église de Chypre ne perde pas la liberté qui lui a été acquise par le sang précieux du Christ et qu'il en soit ainsi dans toutes les autres Églises. »

Ce célèbre canon du troisième concile œcuménique confirma donc la liberté et l'indépendance qu'avait toujours eues l'Église de Chypre, depuis l'époque de saint Paul, de saint Barnabé et de Lazare et qu'elle a conservées jusqu'à nos jours. Mais ce canon, du même coup, fonde la liberté de toutes les autres Églises. Chaque groupement régional, chaque ensemble d'évêques et de diocèses, caractérisé par une certaine unité géographique, sociologique, linguistique ou culturelle, doit donc conserver la liberté que les anciens contours de l'Église lui ont conférée. C'est le principe de la liberté de l'Église locale.

Cependant l'exercice de cette liberté de l'Église locale ne doit pas se faire aux dépens de l'unité de l'Église universelle, de l'Église catholique. Par conséquent, chaque Église locale doit conserver son lien d'unité de foi, de communion du Saint Esprit, avec l'ensemble des autres Églises locales. Et c'est précisément ce que l'on appelle la conciliarité. Cela signifie, en pratique, que les représentants de chaque Église locale se rencontrent périodiquement. Tout d'abord, à l'intérieur de chaque Église locale, les évêques doivent – nous disent les canons – se rencontrer deux fois par an, autour de la Pentecôte et au mois d'octobre, sous la présidence de leur métropolitain, c'est-à-dire de l'évêque de la capitale régionale. Là, ils tranchent en commun les questions qui les concernent tous.

L'autre canon des apôtres précise que chaque évêque ne doit rien faire d'extraordinaire sans l'accord de tous les métropolitains de sa région « afin que la concorde règne et que l'indivisible Trinité, Père, Fils et Saint Esprit, soit honorée ».

Nous voyons donc que, réunis en conciles bisannuels qui correspondraient à ce que l'on appelle les conférences épiscopales, les évêques d'une même région, sous la présidence de leur métropolitain, maintiennent leur unité de foi, étudient en commun et tranchent tous ensemble les problèmes relatifs à leur région.

D'autre part, les patriarches, c'est-à-dire les évêques des grandes villes – dans l'Antiquité Rome, Constantinople, Alexandrie, Antioche, Jérusalem – étaient chargés d'être des centres d'unité qui rassemblaient toutes les Églises d'une très grande région, par un acte fort simple. Il incombait en effet au patriarche de procéder à l'ordination des métropolitains de sa très grande région et ainsi, par cette ordination, il assurait en quelque sorte une unité symbolique entre les différentes métropoles d'un sous-continent ou d'une très grande région. Les évêques des différentes régions se réunissaient aussi périodiquement en conciles œcuméniques pour maintenir l'unité de la foi entre toutes les Églises locales.

Quelles que fussent les formes d'organisation – qui variaient de manière assez considérable au cours des siècles et selon les régions – l'unité de la foi devait toujours être maintenue entre les Églises locales. Il n'y a pas de gouvernement central dans l'Église universelle car chaque Église locale a ses problèmes propres, mais il est absolument indispensable que toutes les Églises locales maintiennent l'unité absolue de la foi.

### **Diversité des cultures et unité de foi**

Ici se pose le grand problème de la diversité des Églises locales dans l'unité de la foi. C'est ce que l'on appelle souvent, de nos jours, le problème des relations entre l'Évangile et la culture. Il n'y a qu'un seul Évangile, il n'y a qu'une seule Bonne Nouvelle que le Christ est venu apporter aux hommes. Il n'y a qu'un seul visage du Christ, il n'y a qu'une seule pure image que toutes les Églises doivent contempler ensemble dans la communion et l'unité du Saint Esprit. Cependant, dans chaque Église locale, l'unique Parole, l'unique Verbe de Dieu, s'incarne dans la chair différente des cultures, des langues et des diversités locales.

Ces diversités restent légitimes et nécessaires pour que la Parole atteigne la réalité humaine, la pénètre, la transfigure et la sanctifie. Et pourtant, cette incarnation de la Parole dans la culture locale ne doit jamais toucher à l'intégrité de la Parole elle-même, c'est-à-dire à l'unité de la foi. Il y a là un équilibre à toujours maintenir entre la nécessaire diversité des Églises locales et la nécessaire unité de la foi.

Un double danger nous guette. D'une part l'indépendance de l'Église locale – ce que nous appelons l'autocéphalie – tend à être poussée trop loin, à aller vers une sorte d'indépendance absolue où l'Église locale perd le contact avec ses sœurs. Nationalisme ou chauvinisme aidant, elle pense ne plus avoir besoin des autres Églises et les ignore. Le danger opposé consiste à maintenir l'unité par une autorité centrale, qui s'impose comme l'autorité d'un État, comme les empereurs de ce monde, et qui transforme un chef d'Église en César.

Le mystère de la conciliarité réside justement dans ce respect de la diversité locale allié au maintien de l'unité de la foi. Cela suppose que chaque Église locale ait toujours le souci de maintenir le contact et l'unité avec les autres Églises locales pour avoir la même pensée, la même unité profonde en Christ, pour que chaque Église locale soit consciente qu'elle n'est Église qu'en communion avec les autres et qu'elle doit toujours se maintenir sur la même longueur d'ondes que les autres Églises locales.

### **Importance des conciles locaux**

C'est justement le rôle des conciles locaux que de maintenir l'unité de la foi à l'intérieur de chaque grande région, tandis que les conciles généraux, les conciles œcuméniques, visent à maintenir l'unité de la foi à l'intérieur de l'Église universelle. D'où l'importance capitale de ces conciles. Jusqu'au V<sup>e</sup> siècle, les conciles locaux étaient très fréquents en Occident comme en Orient (par exemple les conciles d'Arles, d'Elvire en Espagne, de Sardes, de Constantinople, d'Antioche en Orient, de Carthage en Afrique). Soulignons que le rôle d'une conférence épiscopale n'est pas tellement d'assurer une unité de gestion, une unité administrative – ce qui est du domaine de l'évêque local entouré de son presbyterium – mais de maintenir l'unité de la foi à l'intérieur d'une région d'une certaine importance.

Mais rien n'empêche également qu'il y ait des conférences épiscopales élargies, pour parler un langage moderne, telle que la conférence des Églises européennes, qui correspondrait à ces synodes locaux d'autrefois, où tous les évêques d'une même région (par exemple l'Europe, ou l'Afrique, l'Amérique du Nord ou l'Amérique du Sud) se réunissent pour confronter leurs points de vue et maintenir l'unité de l'Église. Cela doit faire partie de la vie de l'Église, c'est un élément absolument essentiel.

### **La conciliarité dans la paroisse**

Nous devons commencer par retrouver ce sens de la conciliarité dans la communauté paroissiale. C'est au plus petit niveau local que l'esprit conciliaire doit être développé. Lorsque le curé d'une paroisse comprend qu'il ne doit rien faire d'important sans entrer en dialogue conciliaire avec les membres de sa paroisse, non seulement avec son équipe sacerdotale – les autres prêtres, les vicaires de sa paroisse – mais aussi avec tous ceux des laïcs qui s'intéressent activement à la vie de la paroisse, il y a alors cet échange continu au sein d'un conseil presbytéral ou d'un conseil paroissial, peu importe le nom qu'il porte ; ainsi le consensus s'établit, toujours autour d'un centre d'unité. Le curé de la paroisse a pour vocation d'être ce centre d'unité, mais non le chef.

La notion de chef n'est pas chrétienne. Lorsque Jacques et Jean se querellaient pour savoir qui serait assis à la droite du Seigneur lors de son entrée dans le Royaume, le Seigneur leur répondit : « Les princes de ce monde cherchent à se dominer les uns les autres. Qu'il n'en soit pas ainsi parmi vous, mais que celui d'entre vous qui veut être le premier se fasse le serviteur de tous. »<sup>1</sup> La notion de chef, de celui qui commande aux autres, ne convient pas à l'Église. Dans l'Église,

c'est dans l'humilité que l'on cherche à convaincre pour rassembler autour de la vérité. Il ne s'agit pas d'imposer sa volonté.

Évidemment, c'est un processus beaucoup plus lent, où c'est finalement la vérité, la sainteté, l'amour qui, avec le temps, s'imposent. Le centre d'unité n'est pas quelqu'un qui tranche d'un coup, mais qui cherche sans cesse à rassembler pour que toute la communauté puisse discerner « ce que l'Esprit dit aux Églises. »<sup>2</sup> C'est cela, la conciliarité.

Pour qu'elle fonctionne bien, cela suppose que le centre d'unité, la personne qui a cette responsabilité, ait une autorité profonde, fondée sur la stabilité de sa foi, de sa personne, qui puisse lui permettre de jouer ce rôle. Il s'agit donc de concilier la liberté de chacun avec une certaine autorité du centre d'unité, qui n'est pas quelqu'un qui donne des ordres (l'Église n'est pas un régiment), mais qui assure tout de même l'unité, la continuité, par un témoignage calme et permanent de l'enseignement apostolique.

C'est le rôle – ô combien difficile ! – du curé de la paroisse, c'est le rôle de l'évêque qui, lui non plus, dans son diocèse, n'est pas un petit dictateur, mais qui, entouré de son presbyterium, reste sans cesse en communion, en communauté, avec l'ensemble des paroisses représentées par leurs curés respectifs.

Dans les anciennes cathédrales, le trône de l'évêque se trouvait derrière l'autel, où il y avait de nombreux sièges semi-circulaires, dans lesquels s'asseyait tout le presbyterium pendant la liturgie eucharistique. C'était justement le signe que l'évêque présidait au presbyterium, à l'assemblée des prêtres représentant toutes les paroisses.

### **Le clergé, articulation du corps du Christ**

La conciliarité s'exerce donc d'abord à l'échelon paroissial. Puis, elle s'exerce – au sens où les mentalités et les esprits s'y forment petit-à-petit – à l'intérieur de chaque diocèse par la communion entre l'évêque et son presbyterium. Elle s'exerce ensuite dans chaque métropole, entre le métropolitain (l'évêque de la ville principale de la région) et les autres évêques, puis à l'intérieur des plus grandes régions, autour du patriarche et grâce aux conciles locaux. Enfin, au sein de l'Église universelle, grâce aux conciles œcuméniques. Mais dans chaque cas, il faut que chaque Église locale, chaque patriarche, chaque métropolitain, chaque évêque ait toujours à la fois ce souci de conserver le contact, la communion, le consensus avec ses fidèles, ses prêtres, ses évêques, et en même temps avec l'échelon qui est au-dessus de lui et avec l'ensemble des autres Églises.

L'évêque, le métropolitain, le patriarche sont des articulations dans le corps du Christ et l'unité du corps doit toujours maintenir l'unité absolue de la foi qui s'exprime justement dans le Credo.

### **Donner libre cours à la culture locale**

La liberté locale s'exprimera alors dans les coutumes locales, dans l'usage de la langue du lieu, dans le tempérament local. Chaque Église a ses particularités, sa façon propre de célébrer le culte, mais toujours en respectant l'intégrité de la

Parole. Le Verbe ne change pas, le Christ est toujours le même, c'est le même visage du Christ que chaque Église locale contemple, c'est le même Credo, décrivant ce visage tel qu'il s'est dégagé dans le consensus des conciles œcuméniques. C'est cela, « l'unité de la foi et la communion du Saint Esprit » que nous retrouvons dans chaque célébration liturgique. À travers les langues, les mélodies, les cantiques, les paroles différentes, la structure de la liturgie eucharistique demeure toujours la même, celle qu'ont transmise les apôtres. La Tradition apostolique est une, malgré la diversité de tempéraments. Il n'y a qu'un Évangile et quatre évangélistes. Le style de Marc, de Mathieu, de Luc, de Jean, leur tempérament, leur coloration sont différents, mais la Bonne Nouvelle est profondément la même. Nous ne disons pas « les quatre Évangiles », nous disons l'Évangile selon saint Jean, selon saint Marc, selon saint Luc, selon saint Mathieu. C'est toujours le même Évangile et pourtant chacun a sa personnalité, son style local.

Ainsi, tout le problème consiste à donner libre cours à la culture locale en élaguant en elle tout reste de paganisme, tout ce qu'elle porte de non-chrétien : le chauvinisme, l'orgueil, certaines coutumes païennes héritées de l'antiquité doivent soigneusement être crucifiées et élaguées. En revanche, tous les charismes, tous les dons que Dieu confère aux personnes, mais aussi à chaque peuple et à chaque nation, doivent pouvoir s'épanouir dans la liberté. Qu'il y ait une véritable expression propre à chaque Église locale où chacun se retrouve pleinement lui-même dans l'unité de la foi.

Combien cet équilibre est difficile à maintenir ! Dans l'Église, les grands centres patriarcaux ont toujours eu tendance à imposer leur culture locale aux autres Églises. Voyez Charlemagne et Alcuin imposant la liturgie romaine à l'ensemble de l'Occident, où les liturgies gallicanes et mozarabes se sont perdues. Voyez, en Orient, la liturgie de saint Jean Chrysostome et de saint Basile qui ont petit-à-petit supplanté la plupart des autres liturgies locales. Il y a toujours cette tentative d'uniformité. Or il ne faut pas confondre uniformité et unité. Il ne faut pas confondre ce qui est le propre de l'expression et de la culture locale avec ce qui touche à l'unité de la foi.

C'est là le rôle essentiel de ce grand chef d'orchestre invisible qu'est le Saint Esprit, qui permet à chaque Église locale de contempler le même visage du Fils unique de Dieu avec ses deux natures, divine et humaine. Ce visage est commun : le *Credo* n'est pas l'expression d'une culture locale, mais du consensus de l'Église universelle, de l'Église catholique. Il y a dans l'Église une présence du Verbe, une présence de la Personne unique, de la Vérité unique dans sa plénitude, qui maintient la communion du Saint Esprit de l'intérieur.

Il ne faut pas confondre cette unité absolue dans la vérité du Verbe avec une unité qui serait imposée par une autorité étatique, à l'image des États de ce monde. Comme il est difficile de découvrir cette unité dans la foi, cette unité due à la puissance de la Parole de Dieu et au courant merveilleux du Saint Esprit ! Il s'agit de ne pas confondre cette unité-là avec celle des États, mais, à l'inverse, ne pas confondre non plus la liberté de l'Église avec l'individualisme ou l'anarchie, le

nationalisme ou le chauvinisme. C'est dans cet équilibre trinitaire entre l'unité de l'Être divin et la liberté, l'épanouissement des Personnes divines, que se trouve le modèle de la conciliarité.

## NOTES

1. Cf. Mc 10, 42-43.
2. Ap 3, 22.

## LES RAPPORTS ENTRE LES ÉGLISES LOCALES

**S**i nous relisons les Actes des apôtres, les épîtres de saint Paul et l'Apocalypse, nous voyons qu'au fur et à mesure que les apôtres avancent dans leurs voyages missionnaires, ils fondent des Églises locales. Tout d'abord l'Église d'Antioche, fondée par saints Paul et Barnabé, Église que visite également l'apôtre Pierre (nous le savons par l'épître de Paul aux Galates), puis c'est Chypre, aussi fondée par Paul et Barnabé (d'après la tradition saint Lazare aurait été le premier évêque de Chypre), puis ce sont toutes les Églises d'Asie mineure. Souvenez-vous des voyages missionnaires de saint Paul, puis de saint Jean qui va en Asie Mineure consolider l'Église d'Éphèse fondée par saint Paul. Saint Jean, dans l'Apocalypse, s'adresse aux sept Églises d'Asie Mineure (Laodicée, Philadelphie, Sardes, Thyatire, Pergame, Smyrne et Éphèse). Puis, ce sera la fondation des Églises de Philippe, de Thessalonique, de Corinthe...

### **La plénitude de l'Église dans chaque Église locale**

Jérusalem ne constitue pas, à l'époque, le centre administratif de ces Églises locales. Certes, il y a une référence à Jérusalem, saint Paul fait une quête pour cette Église, ce qui paraît être en même temps un signe d'unité. Vous vous souvenez cependant de sa phrase : « Pierre est l'apôtre des Juifs et moi celui des païens. »<sup>1</sup> On ne peut pas parler à l'époque d'un centre administratif.

Lorsque le pape de Rome, saint Clément, écrit, en l'an 107, à l'Église de Corinthe, il commence sa lettre en disant : « L'Église de Dieu à Rome à l'Église de Dieu à Corinthe. » Ceci me paraît très important. Il ne dit pas : « Clément, pape de Rome, aux chrétiens de Corinthe. » Il aurait pu, puisqu'il était évêque de Rome. En d'autres mots, il concevait que l'Église de Dieu était toute entière à Rome comme à Corinthe.

L'Église dans sa catholicité se trouve donc dans chaque Église locale. C'est

une conséquence du mystère eucharistique : lorsque vous communiez dans une assemblée eucharistique locale, vous ne recevez pas un morceau du Christ mais le Christ tout entier. L'Église, corps du Christ, est présente dans sa plénitude à chaque assemblée eucharistique, dans chaque Église locale.

Imaginez-vous, pour illustrer cela, une série de cônes renversés dont la base serait dans le Royaume de Dieu et dont la pointe viendrait s'insérer à Nîmes, à Rome, à Constantinople, à Athènes, à Moscou, à Washington et ainsi de suite. Tout le cône est d'une certaine manière présent dans sa pointe, toute la plénitude du Royaume, tout le corps du Christ, est présent dans chaque Église locale.

L'Église catholique n'est pas la somme arithmétique des Églises locales, ce n'est pas comme un État. La France est la somme de ses départements, il n'en est pas ainsi de l'Église. La notion d'un gouvernement de l'Église, d'un pouvoir central administratif de l'Église universelle, est tout-à-fait étrangère à l'Église orthodoxe.

### **L'Église de Rome, centre d'unité**

Vous savez que le principe trinitaire est donné comme modèle à l'unité de l'Église. Le métropolitain est le centre d'unité tout en restant un évêque comme les autres. C'est lui – selon les canons – qui doit convoquer deux fois par an les évêques de sa région en synode local. Sans lui, rien ne doit se faire dans la région, mais lui non plus ne doit rien faire sans l'accord des autres évêques.

On retrouve ce même principe dans les relations entre les métropolitains et les patriarches. Les canons, en effet, disent que l'ordination du métropolitain doit être présidée par le patriarche, qui tient donc aussi une fonction de centre d'unité envers les métropolitains.

Il est possible d'étendre ce principe – ce que les canons ne font pas – aux rapports des patriarches entre eux, étant donné que les canons du deuxième et du quatrième concile œcuménique établissent un ordre parmi les patriarches : Rome, Constantinople, Alexandrie, Antioche, Jérusalem. Ainsi, de même que le métropolitain est ce centre d'unité parmi les évêques de la région, que le patriarche est le centre d'unité parmi les métropolitains d'une plus grande région, l'on pourrait concevoir que le pape de Rome soit le centre d'unité parmi les patriarches. Centre d'unité, mais non gouvernement de l'Église universelle, non pas le chef, non pas celui qui intervient dans les affaires intérieures. Il est celui qui, éventuellement, réunit un concile, celui dont l'Église locale préside dans l'amour à l'assemblée des autres Églises locales.

Nous avons là la clef d'un principe, d'un modèle d'unité qui pourrait permettre la réunification progressive des Églises. Il ne faut cependant pas ignorer les obstacles. L'un des grands problèmes relatifs à l'unité de l'Église, c'est que les Églises ne sont pas d'accord sur le modèle de leur unité. Le modèle d'unité ne serait-il pas ce que j'appellerais le modèle conciliaire, c'est-à-dire où les différentes Églises locales représentées par leurs évêques se retrouvent périodiquement en synode local autour du métropolitain, où les métropolitains se retrouvent autour du patriarche, où les patriarches se retrouvent autour de l'évêque de Rome, primauté d'honneur, centre d'unité, à condition qu'il soit uniquement le chef d'une Église locale parmi d'autres, mais la première des Églises locales ?



Telle fut la situation durant les deux premiers siècles de l'histoire de l'Église. Avant Constantin le Grand et le concile de Nicée, l'Église de Rome n'a certainement exercé aucun gouvernement sur l'Église universelle. Elle était une Église locale présidant dans l'amour. Je pense que cette situation a continué, avec des nuances, jusqu'au X<sup>e</sup> siècle.

À l'occasion de la guerre des investitures, pour lutter contre l'influence de l'Empire germanique, le siège romain a acquis des pouvoirs que des théologiens catholiques romains qualifieraient d'exorbitants. Rappelez-vous le pape Innocent III livrant l'Église d'Angleterre à l'interdit, c'est-à-dire qu'aucun office, aucunes obsèques ne pouvaient être célébrés, tant que le roi Jean ne se plierait pas à la volonté du pape. Bien plus tard, saint François-Xavier, en Chine, avait demandé au pape de l'époque de pouvoir célébrer la messe en chinois, mais il fut obligé de célébrer en latin. Imposer à des Chinois la messe en latin... Imaginez-vous qu'on impose à des Français la messe en chinois !

Il y a eu, je crois, entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, une évolution impériale du pouvoir aboutissant, en 1260, au fait que, désormais, le pape nommerait les évêques. Les théologiens catholiques ne voudraient certainement pas ériger en dogme cette évolution historique, mais elle est passée dans les faits.

Au début du II<sup>e</sup> siècle, saint Ignace d'Antioche disait, à propos de l'Église de Rome, qu'elle est « l'Église qui préside dans l'amour. » Il ne dit pas que le pape, que l'évêque de Rome, est celui qui gouverne l'Église. C'est donc une Église locale parmi les autres, mais la première. Pourquoi ? Selon l'idée du théologien catholique romain Jacques Tillard, qui me semble très juste, l'Église de Rome est celle où se sont rencontrés, et où ont été scellés par le sang, les témoignages de l'apôtre Pierre et de l'apôtre Paul. D'où son prestige inégalé, parmi toutes les Églises de l'époque, outre qu'elle était la capitale de l'empire. Mais Rome demeure une Église locale et sa primauté ne pourra être comprise et acceptée par l'ensemble des chrétiens que si l'on retrouve cette notion d'Églises locales et d'Églises sœurs.

Nous n'avons pas suffisamment compris la portée de la phrase de Paul VI, lorsque, rendant visite à Athénagoras à Constantinople, il a parlé des « Églises sœurs ». D'un point de vue orthodoxe – et, je pense, dans l'esprit de Paul VI – cela ne voulait pas dire que l'Église catholique romaine et l'Église orthodoxe étaient sœurs, mais que l'Église de Rome et celle de Constantinople étaient sœurs. Il retrouvait ainsi le concept d'Églises locales.

C'est dans la mesure où, comme le propose Jacques Tillard, on reviendra à la notion d'Église locale et que les Églises locales se retrouveront dans un cadre conciliaire, que l'on disposera, je crois, d'un modèle d'unité dans la liberté, avec un centre d'unité autour duquel chaque Église aura sa liberté propre, qui lui a été acquise par le sang précieux du Christ.

## NOTE

1. Ga 2, 8.

## L'ÉMERGENCE DES PATRIARCATS

**L**a première émergence d'une fonction patriarcale dans l'Église est mentionnée par le sixième canon du premier concile œcuménique. D'après ce concile, les évêques d'Alexandrie et d'Antioche doivent être des centres d'unité de toute leur région, à l'image d'une fonction qui apparemment était déjà exercée par l'évêque de Rome en Occident. L'évêque d'Alexandrie a toujours eu et a encore le titre de « pape ». Il y avait donc, dès 325, trois patriarcats : Rome, Alexandrie, Antioche, les trois plus grandes villes de l'empire à cette époque.

### **Apparition du patriarcat de Constantinople**

À ce moment-là, en 331, l'empereur de Rome, Constantin, transféra son siège de Rome à Byzance. C'est pourquoi, lors du deuxième concile œcuménique, à Constantinople, en 381, il est question, pour la première fois dans les canons, des prérogatives de l'évêque de Constantinople. Le troisième canon du deuxième concile précise que l'évêque de Constantinople doit avoir le deuxième rang dans l'Église, après celui de Rome. On reconnaît donc à l'évêque de Constantinople des prérogatives de patriarche. Son rang précède celui d'Alexandrie, car Constantinople est, selon le canon, devenue la deuxième Rome.

Constantin était l'empereur unique, il n'y avait pas alors d'empereur en Occident. Ce n'est que Théodose, en 385, qui partagera son empire entre ses deux fils. Peu à peu, la division s'est manifestée et l'on a traité l'empire romain comme s'il y avait deux empires.

Au début du VI<sup>e</sup> siècle, l'empereur romain de Byzance, Justinien, a reconquis l'Italie. Ceci est très important sur le plan des patriarcats parce que l'influence de l'empereur byzantin s'est alors faite sentir sur la totalité de l'empire romain, y compris sur l'Occident. Justinien a fait reconnaître par l'Église d'Occident cette institution des cinq patriarcats, par la suite oubliée en Occident, que l'on a appelée la « pentarchie ». Dans la conscience des chrétiens d'Orient, la pentarchie a joué un rôle très important.

### **Le vingt-huitième canon de Chalcédoine**

Les canons des conciles œcuméniques sont des normes, des gouvernails, qui traduisent dans le fait l'esprit de l'Évangile. Le quatrième concile, à Chalcédoine, en 451, rédigea le fameux vingt-huitième canon, que le pape n'a pas accepté. Ce canon est important parce que l'on y déjà perçoit une différence entre l'Église d'Orient et celle d'Occident sur le sens de la primauté de l'évêque de Rome. Ce canon dit en effet que l'évêque de Constantinople doit avoir des prérogatives égales à celui de Rome, égales après lui (ce qui paraît assez contradictoire), parce que Constantinople est « la nouvelle Rome ». En d'autres mots, ce canon justifiait la primauté de l'évêque de Rome, non pour des raisons scripturaires ou dogmatiques, mais par

l'importance politique de la ville. C'est pourquoi le pape de Rome n'a pas accepté ce canon.

La fameuse phrase de saint Ignace d'Antioche est capitale : « L'Église de Rome est celle qui doit présider dans la charité. » Il est très probable que le prestige et le rang de l'Église de Rome étaient dus à la fois au fait que Rome était la ville où Pierre et Paul avaient subi le martyre, mais aussi à ce qu'elle était le siège de l'empire. Constantinople a souligné ce dernier facteur qui lui était favorable puisqu'elle était désormais capitale de l'empire.

### **La notion de pentarchie**

C'est au sixième concile œcuménique, en 680, que le trente-sixième canon précise l'ordre de primauté des cinq patriarchats et les nomme. Jérusalem avait été patriarchat (du temps de Justinien, il y avait déjà les cinq patriarchats), mais c'est dans ce canon que cela apparaît officiellement pour la première fois. Voilà ce que l'on a appelé la pentarchie, c'est-à-dire un pouvoir à cinq (*pende* en grec veut dire cinq et *arche* pouvoir). On parle souvent aujourd'hui des « deux poumons de l'Église », à l'époque il y en avait cinq. L'image employée alors était celle des cinq sens : on disait que le corps du Christ, l'Église, était dirigé par ses cinq sens.

Cette idée est restée très présente dans l'Église d'Orient. Il est évident qu'en Occident, après le retrait d'Italie des troupes romaines de l'empire byzantin, cette notion s'est estompée. Elle a été d'autant plus oubliée que Charlemagne, en devenant empereur, va soutenir de toutes ses forces le siège romain. Le couronnement de Charlemagne comme empereur d'Occident, à Rome, par le pape, faisait aussi du pape, dans la conscience du peuple, le seul patriarche, exaltant le rôle du siège de Rome.

Mais en Orient, la notion de pentarchie a subsisté jusqu'à l'époque moderne. Même lorsqu'il y aura d'autres patriarchats – patriarchats de Moscou, de Serbie, de Roumanie, de Bulgarie – les cinq sièges antiques conserveront une autorité et un prestige particuliers. Nous en avons un exemple en 1848, lorsqu'il s'agit de répondre à une lettre du pape de l'époque, Pie IX. Les quatre patriarches d'Orient ont alors écrit une célèbre encyclique pour répondre ensemble. Ils étaient les représentants de toute l'Église orthodoxe.

Le patriarchat de Jérusalem a joué, dans l'histoire de l'Église, un rôle très important. Lorsque, en 1638, le patriarche de Constantinople Cyrille Loukarios a signé une profession de foi calviniste et qu'il y a eu une levée de boucliers contre lui, c'est le patriarche de Jérusalem, Dosithée, qui a rédigé une confession de foi orthodoxe, restée célèbre dans l'histoire de l'Église. Le patriarche de Jérusalem a donc conservé un pouvoir moral considérable.

### **Le patriarcat de Constantinople**

Le rôle du patriarcat de Constantinople est devenu d'autant plus dominant que l'influence d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie a considérablement diminué après les invasions arabes du VIII<sup>e</sup> siècle. On en a un exemple frappant avec l'époque de Photius. On oublie trop ce fameux concile de 879 qui a célébré la

réconciliation entre les Églises d'Orient et d'Occident, entre le patriarche de Constantinople Photius et le pape Jean VIII. On a vu alors le rôle du siège de Constantinople. Ce grand patriarche Photius est celui qui avait envoyé saints Cyrille et Méthode aux Slaves. Ces missionnaires ont inventé l'alphabet cyrillique et traduit l'Écriture sainte ainsi que la liturgie en slavon. Ils sont donc en quelque sorte à l'origine de la conversion du monde slave. Cela a été une intuition de Photius, qui leur a ensuite envoyé des moines pour fortifier leur action.

On a donc, à partir de Photius, un prestige extraordinaire du patriarcat de Constantinople, en particulier au X<sup>e</sup> siècle. À cette époque, alors que les Églises d'Orient étaient encore en communion avec Rome, la papauté passait par une période difficile. Au contraire, le patriarche de Constantinople jouait un rôle considérable. On peut dire que, pendant le X<sup>e</sup> siècle, alors qu'il y avait théoriquement communion des Églises, Constantinople ignorait Rome et réciproquement. On ne peut citer aucune intervention du pape de Rome dans l'Église de Byzance au cours du X<sup>e</sup> siècle. C'était en effet le moment le plus faible de la papauté et le plus fort du patriarcat.

Gardons-nous de jamais « théologiser » les accidents de l'histoire. Lorsqu'une situation de fait a été acquise pour des raisons historiques, on cherche après coup, par tentation humaine, à la justifier avec des arguments théologiques ou scripturaires.

Paradoxalement, l'occupation ottomane et la prise de Constantinople en 1453, au lieu de diminuer la fonction du patriarche, l'ont au contraire fortifiée. Les Ottomans, en effet, qui avaient besoin d'un interlocuteur, ont reconnu le patriarche de Constantinople comme « ethnarque », comme chef de la nation chrétienne. Il était, aux yeux des autorités turques, « le » représentant des chrétiens de l'empire ottoman, qui s'étendait jusqu'à l'Algérie. Le patriarcat de Constantinople, sous l'occupation ottomane, a donc joué un rôle très important.

Il ne faut pas sous-estimer non plus le degré de culture théologique autour du Phanar, le siège du patriarcat de Constantinople, à une époque où les autres régions, la Grèce par exemple, n'avaient plus d'écoles.

## **Le patriarcat de Moscou**

En ce qui concerne le patriarcat de Moscou, les tsars (n'oublions pas que ce mot veut dire « César »), de même que les empereurs d'Autriche-Hongrie, revendiqueront l'héritage de l'empereur de Rome. Une théorie, qui n'a jamais d'ailleurs été assumée par l'Église de Russie, dit que, puisque le patriarcat de Constantinople avait des prérogatives égales à celles de l'évêque de Rome parce que Constantinople était « la deuxième Rome », le patriarche de Moscou avait aussi droit à de telles prérogatives.

Lorsque les patriarcats de Moscou, puis de Serbie, de Roumanie, de Bulgarie se développeront à partir du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'au XIX<sup>e</sup>, lorsque l'indépendance des Églises autocéphales sera accordée par le patriarcat de Constantinople (« autocéphale » veut dire qu'elles ont leur propre tête), le rôle de la pentarchie s'estompera, sans jamais disparaître.

## **Constantinople, nouveau centre d'unité**

Les orthodoxes doivent reconnaître au siège de Constantinople toutes les prérogatives qu'ils seraient prêts à reconnaître, dans une Église réunie, au siège de Rome. On a affirmé – puis contesté – que l'on était en train d'assister progressivement à une primauté efficace s'exerçant dans la conciliarité, en l'institution du patriarcat de Constantinople, qui pourrait effectivement servir un jour de modèle à l'unité de l'Église toute entière – Rome étant évidemment le siège qui exercerait cette primauté dans une Église unie.

La qualité de cette primauté est peut-être en train de se modeler autour du patriarcat de Constantinople. Il s'agirait d'une primauté dans la conciliarité, avec beaucoup d'humilité et de tact, qui n'est pas une autorité monarchique. Le patriarche de Constantinople parvient à concrétiser cette unité des Églises orthodoxes autour d'un patriarcat œcuménique qui restera l'égal des autres patriarcats.

À l'intérieur des Églises d'Orient s'amorce donc la démarche d'un rassemblement dans une unité conciliaire autour du patriarcat de Constantinople. Une démarche parallèle serait très souhaitable en Occident. La Providence fait tout doucement son chemin !